177 PV NP DM138

Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement de Lachenaie (secteur nord) par Usine de triage Lachenaie Itée

Lachenaie

6212-03-0C6

MÉMOIRE présenté au B.A.P.E. (Bureau des audiences publiques sur l'environnement)

par

Monsieur Pierre St-Louis Citoyen de Repentigny

Charlemagne

Le 5 mars 2002

OBJET :

Opposition au projet d'agrandissement du méga-dépotoire de Lachenaie

Madame Gisèle Gallichan, présidente Monsieur John Haemmerli, commissaire

L'agrandissement d'un dépotoire dans sa région est un sujet qui dérange plusieurs citoyens. Certains semblent croire qu'il s'agit d'une solution temporaire à un problème de la gestion des déchets.

D'autres personnes préfèrent s'acharner sur la question des déchets en proposant des moyens afin de les réduire le plus possible. Malgré cela, un constat est inévitable; nous allons toujours produire des déchets. Appelons les vidanges, ordures, déchets ou matières résiduelles, c'est du pareil au même. Dans une société comme la nôtre, où la tendance dominante est celle de consommer sa vie au lieu de la vivre, où les biens de cette consommation sont trop souvent jetés après usage, il est tout à fait logique de comprendre que ce cycle consommation-production fait augmenter le nombre de sacs verts déversés dans l'environnement à tous les jours. Cette consommation est le reflet de notre style de vie et compose les

fondements de notre économie. En tant que citoyen, je me demande pourquoi la gestion de ces déchets est assurée par des organismes privés, indépendants et lucratifs?

Selon moi, la gestion des ordures serait beaucoup plus efficace si elle était entre les mains d'un organisme à but non-lucratif où les profits seraient réinvestis localement pour ; l'amélioration des sites, l'aide à la dépollution des sites industriels, l'amélioration de la cueillette sélective, les campagnes de sensibilisation aux 3R et dans la recherche et le développement.

Cette forme de système coopératif de gestion des déchets serait une première étape vers l'établissement d'une politique nationale de gestion d'ordures domestiques et industrielles.

Un organisme à but non-lucratif serait un modèle de gestion différent et drôlement plus avantageux pour notre société où les profits serviraient à l'amélioration des sites d'enfouissements et des nouveaux procédés d'élimination des ordures. Ces objectifs amélioreraient davantage la qualité de vie de la communauté.

Pour ces raisons, je m'oppose à l'agrandissement du dépotoir de Lachenaie parce que ce dernier deviendrait beaucoup gros. À mes yeux, une gestion locale, laissée aux municipalités serait plus logique que de laisser cette gestion à la compagnie publique BFI.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués